

# la brève

PUBLICATION BIMENSUELLE  
N° 500 — 15 DÉCEMBRE 2025

**U2P**  
union  
**des entreprises**  
**de proximité**

## 13<sup>ème</sup> réunion nationale des CPRIA : IA, qualité de vie au travail et attractivité

### Protection sociale

L'U2P affirme ses positions lors de la première étape de la Conférence Travail Emploi Retraite au CESE

*Page 2*

### Vie de l'organisation

Alternance au secrétariat général de l'U2P

*Page 2*

### Territoires

Renouvellement des présidents des U2P de région

*Page 3*

### U2P

Les Brèves, l'Agenda

*Page 4*

La 13<sup>e</sup> réunion nationale des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA) s'est tenue le 10 décembre 2025 à Paris. Elle a réuni les représentants des employeurs et des salariés de l'artisanat autour de trois enjeux majeurs : l'attractivité des métiers, les transformations liées à l'intelligence artificielle et la valorisation d'entreprises exemplaires en matière de qualité de vie au travail.

Créées à la suite de l'accord paritaire du 12 décembre 2001 conclu entre l'U2P et les cinq organisations syndicales de salariés, les CPRIA constituent un espace de dialogue social de proximité au service des entreprises artisanales et de leurs salariés. Leur mission repose notamment sur la diffusion d'informations juridiques et conventionnelles, le fait de faciliter l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives, la prévention des conflits en entreprise et l'amélioration des conditions de travail. La réunion nationale a été marquée par la mise à l'honneur de trois entreprises distinguées dans le cadre des Trophées Quali'Vie, récompensant les démarches exemplaires en matière de qualité de vie et de conditions de travail. L'entreprise de Travaux Publics - terrassement, nommée Bourkels, installée en Occitanie, a reçu le premier prix pour la qualité de son management, et l'attention portée à la reconnaissance des salariés. La Boulangerie de Marlène, située en Centre-Val de Loire, a été saluée pour son engagement en faveur du bien-être au travail et de



© Cocktail santé - Lauréats du Trophée Quali'vie

l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Le Salon de coiffure Meline, implanté dans le Grand Est, a pour sa part été distingué pour la qualité du suivi des parcours professionnels et la priorité accordée à l'amélioration des conditions de travail. Le temps fort de l'après-midi a été consacré à l'essor de l'intelligence artificielle dans les entreprises artisanales. En 2025, 26 % des TPE-PME y ont eu recours, contre 13 % en 2024, traduisant une transformation rapide des pratiques professionnelles. L'IA ouvre des perspectives d'optimisation pour les métiers de proximité, tout en soulevant des défis importants en matière de compétences, de cybersécurité, de protection des données et d'éthique. L'U2P a rappelé son engagement à accompagner les entreprises pour que ces technologies deviennent une opportunité accessible à toutes. Cette 13e réunion nationale réaffirme ainsi le rôle central des CPRIA qui demeurent un relais essentiel sur le terrain pour renforcer l'attractivité des métiers, accompagner les changements technologiques et favoriser l'amélioration continue des conditions de travail. Par leur action, elles contribuent à une dynamique de progrès durable au bénéfice des entreprises artisanales, de leurs salariés et des chefs d'entreprise dans l'ensemble des territoires. ●

@U2P\_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P\_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur [u2p-france.fr](http://u2p-france.fr), rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

## L'U2P affirme ses positions lors de la première étape de la Conférence Travail Emploi Retraite au CESE

Le 5 décembre dernier, l'U2P est intervenue au Conseil économique, social et environnemental (CESE) à l'occasion de la première étape de la Conférence Travail Emploi Retraite. Les présidents Jean-Christophe Repon et Laurent Boulangeat ont porté la voix des entreprises de proximité autour de deux enjeux majeurs : les mutations du travail et les défis démographiques qui interrogent la pérennité de notre système de retraite.

© Cocktail santé - A gauche, Jean-Christophe Repon, à droite, Laurent Boulangeat



La Conférence Travail Emploi Retraite, ouverte le 5 décembre au CESE, a permis d'aborder les transformations profondes qui bousculent le monde du travail et interrogent l'avenir de notre modèle social. L'U2P, représentée par Jean-Christophe Repon et Laurent Boulangeat, a souligné la nécessité d'un dialogue social fondé sur la responsabilité et l'objectivité pour accompagner efficacement les transitions à l'œuvre. Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P chargé des Affaires sociales, des Relations du travail et de la Parité, est revenu sur les évolutions rapides des organisations du travail, marquées par la transition numérique, l'essor de nouvelles formes d'emploi, l'apparition de risques émergents et la transformation des conditions de travail. Il a rappelé que les partenaires sociaux avaient déjà démontré leur capacité à agir de façon pragmatique, notamment avec l'Accord National Interprofessionnel sur le télétravail ou celui sur la prévention et la santé au travail. Pour les entreprises de proximité, la prévention doit rester accessible, simple et adaptée, car nombre d'entre elles ne disposent ni du temps

ni des ressources nécessaires pour appréhender pleinement ces transformations. Il a également insisté sur le rôle déterminant des branches professionnelles et sur l'importance d'un accompagnement structuré pour permettre aux petites entreprises d'intégrer durablement la prévention dans leur fonctionnement. « *Dans un contexte où les entreprises sont fortement exposées aux mutations du monde du travail, les risques professionnels peuvent s'intensifier lorsque les dirigeants ne disposent pas d'un accompagnement adapté. Dans de nombreuses entreprises, chaque absence ou arrêt de travail peut rapidement perturber l'activité, ce qui rend indispensable une démarche de prévention réaliste, structurée et durable.* » a alerté Jean-Christophe Repon. La seconde intervention, portée par Laurent Boulangeat, Président de la Commission des affaires sociales, des relations du travail, et de la Parité de l'U2P, a replacé le débat sur les retraites. Il a défendu une analyse fondée sur les faits, rappelant que la France traverse un choc démographique marqué par la baisse de la natalité, le vieillissement

de la population et le retournement de la pyramide des âges. Ces tendances, observées depuis plusieurs années, exercent une pression grandissante sur la soutenabilité financière du système de retraite par répartition. Laurent Boulangeat a évoqué les projections des institutions publiques qui convergent pour souligner l'urgence d'adapter la tranche d'âge des 60-70 ans, tout en tenant compte des situations de carrières longues et d'usure professionnelle. Comparant la situation française à celle des autres pays de l'OCDE, Laurent Boulangeat a rappelé que l'âge normal de départ à la retraite augmente dans la majorité des systèmes voisins. Il a affirmé que l'amélioration de l'équilibre financier en France passera nécessairement par un relèvement de l'âge effectif de départ, les marges de manœuvre sur les taux de cotisation et les niveaux de pension étant particulièrement limitées. Pour illustrer le sens des responsabilités dont certaines professions font déjà preuve, il a mentionné les ajustements opérés par plusieurs caisses de retraite des professions libérales ou encore les décisions prises par les partenaires sociaux de l'Agirc-Arrco. En conclusion, Laurent Boulangeat a appelé à dépasser les postures et les passions pour faire de cette Conférence un espace utile, capable d'apporter « la lumière nécessaire » à un débat souvent obscurci. Fidèle à son engagement, l'U2P entend contribuer de manière constructive à cette

démarche collective, dans un esprit d'équité, de lucidité et de responsabilité. À l'issue de la réunion plénière de lancement de la Conférence Travail Emploi Retraite, Jean-Denis Combrexelle a présenté les principales étapes à venir. Il a été confirmé que trois ateliers seront ouverts, consacrés au Travail, à l'Emploi et aux Retraites, chacun étant décliné en deux volets afin de distinguer les enjeux du secteur privé et du secteur public. Les ateliers du secteur privé seront animés par des personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise, parmi lesquelles Jean Agulhon et Caroline Gadou pour le Travail, Jean-Marie Marx et Régis Blugeon pour l'Emploi, ainsi que Michel Yahiel et Dominique Libault pour les Retraites. Les travaux débuteront le 30 janvier, avec une fréquence mensuelle, et chaque organisation pourra y déléguer trois représentants. Ils seront accompagnés par les administrations concernées afin de garantir une approche rigoureuse et documentée. Une réunion de calage prévue début janvier permettra de définir la méthode, le calendrier et les thèmes à traiter, afin d'assurer un démarrage structuré et cohérent de l'ensemble des ateliers. ●



## Alternance au secrétariat général de l'U2P

À l'issue d'un mandat exceptionnel de 37 années, Pierre Burban va quitter ses fonctions de Secrétaire général de l'U2P, faisant valoir ses droits à la retraite. L'U2P va accueillir à sa suite Xavier Geoffroy, professionnel reconnu du monde de la formation et des politiques de l'emploi, qui lui succèdera à partir du 1er janvier 2026.

A gauche:Pierre Burban, à droite:Xavier Geoffroy



Le hasard fait parfois bien les choses. Tandis que l'U2P célébrait en 2025 ses 50 ans – un anniversaire marqué notamment par la diffusion [d'une vidéo retraçant son histoire](#) – et que nous publions aujourd'hui le 500<sup>e</sup> numéro de La Brève, Pierre Burban a choisi ce moment symbolique pour mettre un terme à une carrière entièrement dédiée à la défense des entreprises de proximité. Il quittera ses fonctions de Secrétaire général le 31 décembre, faisant valoir ses droits à la retraite. Petit-fils et fils d'artisans,

juriste de formation, Pierre Burban a consacré 37 années à servir la communauté des entreprises artisanales, commerciales et libérales. Il a joué un rôle décisif pour faire entendre la voix des petites entreprises dans le paysage économique, social et patronal français. Son expertise et sa ténacité ont marqué de nombreuses négociations interprofessionnelles, notamment dans les domaines de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'assurance chômage ou encore de la protection sociale. Parmi ses

contributions majeures figure la signature de l'Accord pour le développement du dialogue social dans l'artisanat, conclu avec les cinq organisations syndicales de salariés. Cet accord préfigurait la création des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA). Les autres organisations patronales qui ont contesté l'accord devant les tribunaux, ont été systématiquement déboutées, de sorte que la légitimité de l'action de l'U2P a été renforcée. De Jean Millet à Michel Picon, Pierre Burban aura accompagné successivement 14 présidents de l'UPA puis de l'U2P. Au fil des années, il a constitué une équipe administrative solide, aujourd'hui composée de 18 collaborateurs, et a grandement contribué à la structuration territoriale de l'U2P, forte désormais de 115 U2P de région

et de département. Pour lui succéder le 1er janvier 2026, le Président et les Vice-Présidents de l'U2P ont choisi Xavier Geoffroy, jusqu'alors Directeur général du Centre d'excellence des professions culinaires (CEPROC), établissement de formation fondé par la Confédération nationale des charcutiers traiteurs. Ancien assistant parlementaire à l'Assemblée nationale, passé par plusieurs ministères dont celui du Travail entre 2017 et 2020, et rompu à la direction d'une équipe de plus de 50 salariés, il apportera à l'U2P une expérience solide et diversifiée. Le départ de Pierre Burban marque un tournant, il ouvre aussi une nouvelle phase pour l'U2P, qui pourra s'appuyer sur les fondations qu'il a patiemment construites pour poursuivre la défense et la promotion des entreprises de proximité. ●

## Renouvellement des présidents des U2P de région

Plusieurs U2P de région ont récemment renouvelé leurs présidences, avec l'arrivée de responsables issus de métiers et de confédérations variés.

Les U2P de région ont connu, entre avril et novembre 2025, une vague de renouvellements à la tête de leurs instances. L'Île-de-France a ouvert le cycle des installations, avec Christophe Sans, expert-comptable, membre du bureau national de l'UNAPL, qui a pris ses fonctions de Président de l'U2P Île-de-France le 1er avril. En Auvergne-Rhône-Alpes, Marie-Françoise Gondard-Argenti, issue de l'UNAPL et spécialisée en conseil en organisation, a

pris ses fonctions de présidente de l'U2P de région le 14 avril, suivie le 26 mai par Marie-Andrée Roulleau pour la région des Hauts-de-France. Le mouvement s'est poursuivi en Bourgogne-Franche-Comté, où Alain Chandioux, expert-comptable, a accédé à la présidence régionale le 23 juin. En Corse, Jean-Baptiste Michon, représentant la CAPEB et expert en équipement thermique, a pris ses responsabilités dès le 22 septembre. En Nouvelle-

Aquitaine, Catherine Lemasson-Lassègue, maître artisan d'art modéliste-couturière-créatrice, issue de la CNAMS, a été installée le 5 novembre. Enfin, le 17 novembre, Hervé Dumans, ostéopathe affilié à l'UNAPL, a pris la tête de l'U2P Centre-Val de Loire. Avec ces présidents désormais en poste, l'U2P bénéficie d'une équipe renouvelée, reflétant la diversité et le dynamisme des artisans, commerçants de proximité et professionnels

libéraux. Ces alternances consolident la capacité des U2P territoriales à défendre les intérêts des entreprises de proximité et à porter leur voix au plus près des réalités locales. ●

**Bienvenue**

Présidente ou Président  
d'une U2P de région

# Les Brèves

**Hommage.** Gabriel Paillasson a laissé derrière lui une empreinte indélébile dans l'univers de l'artisanat et de la gastronomie. Ex Vice-Président de l'U2P et fondateur visionnaire de la Coupe du Monde de la Pâtisserie, il a consacré sa vie à valoriser l'excellence, l'innovation et le savoir-faire français. Artisan passionné, bâtisseur infatigable, il a inspiré des générations de professionnels à viser toujours plus haut. Il nous a quittés le 30 novembre dernier à l'âge de 78 ans. Le monde de l'artisanat et de la pâtisserie a perdu l'un de ses plus grands ambassadeurs.

**CoP20 CITES : une victoire majeure pour la CSFI.** Lors de la CoP20 CITES qui s'est clôturée le 5 décembre à Samarcande, la Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale (CSFI), membre de la CNAMS et donc de l'U2P, a remporté un combat décisif. Le Brésil demandait l'interdiction du commerce du pernambouc. L'interdiction de ce bois rare qui sert à fabriquer les archets, aurait mis en danger un savoir-faire essentiel de la lutherie et de l'archeterie. Grâce au travail du groupe international réunissant 21 pays — auquel la CSFI a fortement contribué — la conférence a finalement décidé d'autoriser l'usage du pernambouc dans l'annexe II, qui permet la commercialisation des archets. Ce maintien s'accompagne d'une annotation destinée à mettre fin au commerce illégal de pernambouc d'origine sauvage, ainsi que d'un ensemble de décisions renforçant les exigences relatives aux stocks et à la traçabilité, qui devront être mises en œuvre d'ici la CoP21 de la CITES en 2028. De fait, les archetiers devront malgré tout se soumettre à des contrôles renforcés pour éviter les trafics notamment. Une issue équilibrée, qui

protège la ressource tout en garantissant la continuité de la création et de la restauration des archets de haute facture. Pour Fanny Reyre-Ménard, luthière à Nantes et Présidente de la CSFI, c'est un immense soulagement : « *C'est le fruit de mois et de mois de travail* ».

**Générosité et énergie.** Il était très investi à la CGAD et à l'U2P du Lot, de même qu'à la Chambre des métiers et de l'artisanat du département. Il a également présidé l'UPA des Midi-Pyrénées de 2009 à 2012, et installé la CPRIA en 2010. Pierre Delpeyroux est décédé le 14 novembre dernier, laissant le souvenir d'un homme engagé, généreux, et plein d'énergie. L'U2P adresse ses condoléances à tous ses proches.

**L'U2P et l'Europe.** L'U2P adresse ses plus sincères félicitations à Dominique Anract, Vice-président de l'U2P, Président de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) et de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française (CNBPF), pour sa réélection en qualité de Vice-président de SMEunited et son maintien comme membre du Bureau de l'organisation européenne. Cette reconduction témoigne de la reconnaissance de son engagement constant en faveur des artisans, commerçants de proximité et petites entreprises au niveau européen. L'U2P félicite également Davide Galli pour son élection à la présidence de SMEunited, avec le soutien de l'U2P. Sa nomination marque une nouvelle étape pour la représentation des entreprises de proximité en Europe et ouvre des perspectives renforcées de coopération au service de l'artisanat et des PME. ●

# L'Agenda

## 3 décembre

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec la ministre des Armées et des Anciens combattants, Catherine Vautrin.

## 4 décembre

Réunion du Conseil national.

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec la Secrétaire générale adjointe à la Présidence de la République, Constance Bensussan, et la conseillère Social, Bénédicte Legrand-Jung.

## 5 décembre

Interventions du Vice-Président de l'U2P chargé des Affaires sociales, des Relations du travail et de la Parité, Jean-Christophe Repon et du Président de la Commission Affaires sociales, Relations du travail et parité de l'U2P, Laurent Boulangeat, à la Conférence Travail Emploi Retraite.

## 8 décembre

Déplacement du Président, Michel Picon, à l'U2P Bourgogne-Franche-Comté.

## 9 décembre

Rencontre du Président de l'U2P, et du Vice-Président de l'U2P, Laurent Munerot, avec les sénateurs de la délégation aux Entreprises.

## 10 décembre

Participation du Vice-Président de l'U2P, Dominique Anract, au Bureau et à l'Assemblée générale de SMEunited et à la Conférence "Vision 2040", à Bruxelles.

13ème journée Nationale des CPRIA.

## 12 décembre

Participation du Président de l'U2P au Comité paritaire de pilotage de la convention de gestion AGS-Unédic.

## Sur les réseaux sociaux

Le Pt de l'U2P @PiconMichel remercie les membres de la Délégation aux entreprises du @Senat pour ces échanges conviviaux et pour leur action en faveur de mesures adaptées à toutes les entreprises, y compris aux #TPE.

@U2P\_france — X (ex-Twitter) — 9 décembre 2025



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 décembre 2025

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

### CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

### CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

### CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

### UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

### CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage